28 novembre 2023

Pour un rôle constructif et pro-actif dans le conflit israélo-palestinien

À l'intention du député Maxime Blanchette-Joncas

CC. Justin Trudeau
CC Mélanie Joly
CC. Alexis Brunelle-Duceppe
CC. Jagmeeh Singh
CC. Pierre Poilièvre

Le CIBLES est un organisme d'éducation à la solidarité internationale, fondé en 2003, seul membre de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale à l'est de Québec. Un des premiers projets du CIBLES en 2006 fur le projet « ***Israël et la Palestine : pour une vision plus nette de la paix*** ». Ce projet international avait permis à 16 délégués de notre région, dont 12 jeunes cégépiens et le journaliste maintenant retraité Paul Huot, de participer à une délégation d'observation du processus de paix en Israël et en Palestine. Plus récemment, en 2021, j'ai eu l'opportunité de servir pour Médecins sans frontières dans le cadre des mes fonctions de physiothérapeute à Gaza pendant 6 mois. En janvier dernier, nous recevions aussi au Musée régionale de Rimouski, Dana Farraj, une chercheuse palestinienne très impliquée pour le respect des droits humain. Vous comprendrez que pour notre organisme, il y a longtemps que la situation de la Palestine nous préoccupe mais évidemment aujourd'hui plus que jamais.

Nous assistons aujourd'hui à un déchaînement de violence sans précédent, suite aux attaques réalisées par le Hamas et l'armée Israélienne. Nous condamnons le ciblage des civils israéliens et palestiniens et appelons à un cessez-le-feu et à la levée du blocus de Gaza.Nous croyons impératif d'œuvrer à un avenir viable pour les deux nations et nous croyons fermement que la solution est <u>politique</u> et non militaire et que le gouvernement doit jouer un rôle constructif et pro-actif face à ce qui a tous

Des millions de palestiniens vivent sous le régime d'apartheid d'Israël, décrit explicitement dans le récent rapport d'Amnesty International et dénoncé par de nombreux organismes et des

personnalités publiques. Le 23 mars 2023, 32 experts de l'Organisation des Nations Unies ont signé une lettre appelant la Cour Pénale Internationale (CPI) à enquêter sur les crimes commis par Israël sur le territoire palestinien occupé. Il ne s'agit malheureusement pas du premier appel de ce type, à la CPI ou à la Cour Internationale de Justice. Ne devons-nous pas tous nous plier aux mêmes règles du droit international?

L'apartheid est un crime contre l'humanité, contraire au droit international. Des lois, des politiques et des pratiques contrôlent, isolent, oppriment et persécutent délibérément les Palestiniens, les maintenant dans un état constant de peur et d'insécurité et assurent la domination israélienne juive sur l'ensemble du territoire israélien ainsi que sur les territoires palestiniens occupés. Israël dépossède constamment les Palestiniens, expropriant des terres palestiniennes, vandalisant et démolissant des maisons palestiniennes pour occuper militairement, coloniser illégalement la Cisjordanie et fragmenter le peuple Palestinien. Israel exige le respect de son droit à vivre en sécurité et cela est totalement légitime, mais quiconque n'a pas la langue de bois peut affirmer qu'il est difficile de vivre en sécurité lorsqu'on met à exécution un régime d'apartheid aussi violent et discriminatoire depuis des décennies à l'endroit des populations palestiniennes. Il est difficile d'être en sécurité lorsque nos voisins ne le sont pas. Force est de constater que les politiques sécuritaires et d'occupation d'Israël en plus d'être à l'encontre du droit international, ne donnent pas de bons résultats pour la sécurité de leur propre population.

« **L'apartheid s'exprime par un déni des droits fondamentaux**:

- le déni du droit à la vie et à la liberté, et assassinat ;
- de sérieux dommages corporels et mentaux par une atteinte à la liberté et à la dignité ;
- la soumission à la torture ou à un traitement ou une punition cruels, inhumains ou dégradants ;
- l'arrestation arbitraire et l'emprisonnement illégal ;
- l'imposition de conditions de vie calculées pour causer une destruction physique ;
- le déni du droit au travail et du droit à l'éducation ;
- le déni du droit à quitter son pays ou à y revenir ;
- le déni du droit à une nationalité ;
- le déni du droit à la liberté de mouvement et de résidence ;
- le déni du droit à la liberté d'opinion et d'expression, et à la liberté de réunion et d'association pacifiques ;
- la création de réserves et de ghettos séparés pour les membres d'un groupe racial ;
- l'expropriation de la propriété foncière appartenant à un groupe racial. »

En novembre 2022, un gouvernement d'extrême droite, ouvertement anti-palestinien, a été élu, amenant ainsi le projet colonial et d'apartheid sioniste encore plus loin. Les lois racistes du régime Israélien actuel mettent clairement en évidence **l'aspect systémique de la discrimination envers le peuple Palestinien**. Parmi les lois racistes, nommons:

-l'État-nation juif qui stipule que le droit à **l'autodétermination est propre au peuple juif**, qui encourage la ségrégation et la discrimination envers le peuple Palestinien et qui promeut le judaïsme comme valeur nationale.

-**la loi du retour pour les Juifs du monde entier** qui désirent résider en Israël ou sur les territoires occupés. Ceci est valable que pour les juifs. Le droit au retour des Palestiniens réfugiés depuis la création d'Israël, reconnu par la résolution 194 de l'ONU n'a, lui, jamais été mis en œuvre.

- la loi sur la propriété des absents en 1950, et la loi sur l'acquisition des terres qui permettent au gouvernement israélien **d'exproprier des terres** appartenant à des Palestiniens chassés de chez eux lors de la création de l'État.

-**la loi sur la citoyenneté** en 1952, qui **empêche** les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza qui sont mariés à des citoyens palestiniens d'Israel **d'obtenir le statut de résident ou de citoyen.**

Le gouvernement en place lance des **appels au nettoyage ethnique**, en cautionnant tous les types de violence envers les Palestiniens, en accélérant l'annexion et **en étouffant toute résistance**. Nous observons aujourd'hui une **augmentation importante des actes violents envers les Palestiniens. 2022 fut l'année la plus meurtrière depuis 2005 et 2023 est clairement catastrophique.** En plus des frappes ciblées, la stratégie de punition collective engendre et engendrera un nombre de décès inégalé se poursuivant en 2024.

À la fin de 2022, plus de 700 000 colons israéliens vivaient illégalement en Cisjordanie occupée, incluant Jérusalem-Est. Rappelons les **évictions forcées**, notamment à Sheikh Jarrah, où des milliers de Palestiniens ont perdu leur domicile familial. « Les Palestiniens sont ghettoïsés dans des réserves de plus en plus rétrécies, séparées et inégales. »[1] Face à ces politiques et pratiques discriminatoires, un déplacement forcé des populations palestiniennes s'impose, lui aussi, contraire au droit international. Ces déplacements forcés sont d'ailleurs à l'œuvre actuellement à Gaza dans une violence et proportions inimaginable.

A la fin 2021, 145 enfants palestiniens étaient détenus dans un centre militaire. Un rapport de *Save the Children* affirme que les **enfants palestiniens détenus subissent des violences physiques et psychologiques.** Hors de ces centres, les enfants palestiniens subissent régulièrement des attaques et gonflent le nombre de morts des attentats à l'encontre de la population palestinienne. Un rapport de *Human Right Watch* dénonce **l'augmentation du nombre d'enfants palestiniens tués par les forces armées israéliennes et ce impunément.**

***

[1] https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/iopt1210webwcover_0.pdf

Malgré tous ses faits et rapports qui s'accumulent, en 2022, le Canada a voté contre plusieurs résolutions à l'ONU, dont: "*Reiterates its demand for the immediate and complete cessation of all Israeli settlement activities in all of the Occupied Palestinian Territory, including East Jerusalem, and in the occupied Syrian Golan, and calls in this regard for the full implementation of all the relevant resolutions of the Security Council...*" 150 pays ont voté pour alors que seulement 8 s'y sont opposés, dont le Canada. Cette année et de façon préliminaire, le Canada a voté, encore une fois, contre cette résolution (145 pour, 7 contre). Des sondages ont démontré que les Canadiens considèrent que le régime d'Israël n'est pas une démocratie mais bien de l'apartheid. L'annexion est une stratégie sioniste à l'encontre d'une paix viable pour tous et toutes.

Il est plus que temps que la chambre des communes introduise et vote une législation pour sanctionner l'apartheid israélien, jusqu'à ce qu'il démantèle ses politiques d'apartheid. L'apartheid étant contraire au droit international, nous ne pouvons rester muets. Comme les sanctions qui ont déjà été imposées à l'Afrique du Sud, la société civile doit maintenant défendre les droits des Palestiniens afin qu'ils puissent vivre en paix et en sécurité, et soutenir les efforts de paix au Moyen-Orient. Le Canada doit condamner toute violation des droits humains et du droit international.

→ Le Canada doit **reconnaître la Palestine**.

→ Le Canada doit voter pour la **reconnaissance du caractère illégal des colonies** israéliennes en terres palestiniennes et condamner leur présence et leur expansion.

→ Le Canada doit **défendre le travail des défenseurs des droits de l'homme** en Palestine.

→ Le Canada doit **suspendre tout commerce militaire** avec le régime d'apartheid d'Israël.

→ Le Canada doit **suspendre toute entente commerciale alimentant l'apartheid.**

Il ne s'agit pas là de positions pro-Palestiniennes ou anti-Israel ou encore encore moins antisémite, mais de positions pro-actives en faveur de la justice, du droit international et donc de la paix. Il en va de la paix dans cette région et de la paix dans le monde.

En ce sens, nous avons fait signer une lettre/pétition dirigée à votre endroit et nous nous sommes engagées envers les signataires à leur faire un suivi de nos échanges avec vous, notre représentant au sein du parlement. Voici nos questions:

- Pourquoi le gouvernement au pouvoir tout comme le Bloc Québécois ne reconnaît pas le régime d'apartheid en Israel?
- Pourquoi le gouvernement au pouvoir tout comme le Bloc québécois n'ose pas emprunter le chemin des sanctions envers Israël comme ce fut le cas envers la Russie dernièrement ou envers l'Afrique du Sud à l'époque?
- Pourquoi le Canada se positionne-t-il contre la reconnaissance du caractère illégal des colonies israéliennes en territoire palestinien? Comment aujourd'hui peut-on accepter cette colonisation/annexion sachant qu'elle perpétue l'apartheid et une augmentation notable des violences des colons israéliens envers les habitants palestiniens?

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos préoccupations et espérons que les milliers de personnes mobilisées au Canada comme dans le monde sauront vous convaincre de ne pas être des alliés silencieux de ce génocide.

Sincèrement,

Évelyne Côté Grenier
Présidente du CIBLES

Sarah Charland-Faucher
Coordonnatrice générale du CIBLES

ANNEXE:
TEXTE DE LA PÉTITION QUI A ÉTÉ SIGNÉE PAPIER ET EN LIGNE

Pétition pour une paix durable et juste entre Palestiniens et Israéliens

Nous assistons aujourd'hui à un déchaînement de violence sans précédent en Palestine, suite aux attaques perpétrées par le Hamas et l'armée israélienne. Nous condamnons le ciblage des civils israéliens et palestiniens et appelons à un **cessez-le-feu** et à la **levée du blocus de Gaza**. Il est impératif d'œuvrer à un avenir viable pour les deux nations et nous croyons que la solution est politique et non militaire.

Des millions de Palestinien.ne.s vivent sous le **régime d'apartheid** d'Israël, contraire au droit international, décrit explicitement dans le récent rapport d'Amnistie Internationale et dénoncé par de nombreux organismes et des personnalités publiques. En 2022, le Canada s'est opposé à une résolution de l'ONU demandant la cessation immédiate et complète de la **colonisation israélienne** en territoires palestiniens. Or l'**annexion** est une stratégie sioniste qui va à l'encontre d'une paix viable pour tous.

Il est maintenant temps que la Chambre des communes du Canada introduise et vote une législation pour sanctionner l'apartheid israélien et ce jusqu'à ce que l'État israélien démantèle ses politiques d'apartheid. Comme les sanctions qui ont déjà été imposées à l'Afrique du Sud, la société civile doit maintenant défendre les droits des Palestinien.ne.s afin qu'ils puissent vivre en paix et en sécurité et soutenir les efforts de paix au Moyen-Orient. **Le Canada doit condamner fermement toute violation des droits humains et du droit international.**

Nous, soussignés, *résident.e.s de la province de Québec,* prions la *Chambre des communes réunie en Parlement* de :

- **Reconnaître la Palestine.**
- **Voter à l'ONU POUR la reconnaissance du caractère illégal des colonies israéliennes en terres palestiniennes et condamner leur présence et leur expansion.**
- **Défendre le travail des défenseurs des droits de l'homme en Palestine.**
- **Suspendre tout commerce militaire avec Israël.**
- **Suspendre toute entente commerciale alimentant l'apartheid.**

Sources

https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2022/02/israels-apartheid-against-palestinians-a-cruel-system-of-domination-and-a-crime-against-humanity/

https://www.hrw.org/report/2021/04/27/threshold-crossed/israeli-authorities-and-crimes-apartheid-and-persecution

https://imeu.org/article/the-7-most-racist-israeli-laws

2023-03-23-Letter-ICC-Palestine.pdf (ohchr.org)

https://press.un.org/fr/2023/cs15390.doc.htm

https://press.un.org/fr/2023/agpal1449.doc.htm

https://www.ohchr.org/fr/news/2023/03/human-rights-council-hears-current-israeli-plan-double-settler-population-occupied

https://agencemediapalestine.fr/blog/2022/03/01/comment-israel-pratique-lapartheid-fiche-dinformation-politique-de-limeu/

https://www.hrw.org/fr/news/2023/08/28/cisjordanie-hausse-du-nombre-denfants-palestiniens-tues-par-les-forces-israeliennes

https://resourcecentre.savethechildren.net/pdf/INJUSTICE-Palestinian-childrens-experience-of-the-Israeli-military-detention-system-SC-July-2023.pdf/

https://www.cjpme.org/un_dashboard

https://assets.nationbuilder.com/cjpme/pages/7331/attachments/original/1693598604/Survey_2023_Release_1_Apartheid_-_FINAL_-_FR.pdf?1693598604

https://www.badil.org/cached_uploads/view/2021/04/19/wp23-sfi-1618823935.pdf